

## Catastrophe de Brétigny : pas de pillages mais un voleur isolé

Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Publié le 11-07-2014 à 08h40

Un an après la catastrophe ferroviaire et les rumeurs qui ont suivi, l'enquête montre qu'un seul homme est à l'origine des vols.



Un an après les folles rumeurs de pillages sur des victimes de **la catastrophe ferroviaire de Brétigny** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140707.OBS2884/bretigny-la-sncf-conteste-tout-etat-de-delabrement.html>), dans l'Essonne, et la polémique qui a suivi, la police a acquis la certitude qu'un homme, seul, est à l'origine de "trois ou quatre vols" commis en marge du drame.

Ni bandes de jeunes, ni marginaux squattant autour de la gare, les quelques vols commis à **Brétigny-sur-Orge** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/bretigny-sur-orge>) le 12 juillet 2013 sont le fait d'un seul et même "voleur par opportunité", l'occasion faisant le larron, dans la pagaille de l'après-catastrophe.

Vêtu d'une chemisette rose, le suspect a été isolé par les caméras de surveillance de la gare de Brétigny - commune dont il ne semble pas être originaire - et son portrait diffusé dans les commissariats.

Selon une hypothèse émise par les enquêteurs de la sûreté départementale, l'homme serait venu à Brétigny voir une connaissance et pourrait résider à Paris ou dans sa proche banlieue.

### Une plainte pour vol d'ordinateur

Le 24 juillet, soit douze jours après le déraillement du train Téo qui avait fait sept morts et des dizaines de blessés, le procureur de la République Eric Lallement avait déjà battu en brèche les allégations de pillages qui auraient été commis sur des victimes et des cadavres, comme l'avait initialement rapporté un syndicat de police.

"Nous avons la certitude que deux vols au préjudice de deux personnes" ont été commis, avait déclaré le procureur. Des effets personnels avaient été retrouvés à la gare RER du Châtelet, au cœur de Paris. Manquaient un téléphone portable et un ordinateur. Une plainte pour vol d'ordinateur avait par ailleurs été déposée à Limoges par une passagère du train.

Les "bandes vidéos" visionnées ont montré "qu'une ou deux personnes" étaient sorties de la gare après la catastrophe "avec des bagages" qu'elles n'avaient pas au moment d'y entrer, avait indiqué le magistrat.

### Polémique alimentée par l'opposition

Des jets de pierre à l'endroit de pompiers, avérés, mais également ces supposés pillages avaient nourri une très vive polémique, alimentée par l'opposition accusant le gouvernement de dissimuler ces faits.

Cette hypothèse avait été relancée par la publication dans la presse d'un rapport policier relatant l'intervention des CRS.

Ses auteurs avaient écrit qu'"à leur arrivée" ce 12 juillet, les forces de l'ordre "devaient repousser des individus, venus des quartiers voisins, qui gênaient la protection des véhicules de secours en leur jetant des projectiles".

"Certains de ces auteurs de troubles avaient réussi à s'emparer d'effets personnels éparpillés sur le sol ou sur les victimes", avaient poursuivi les rédacteurs, sans préciser l'heure d'arrivée des CRS, ni s'ils avaient assisté à ces vols ou recueilli des témoignages les accréditant.

Une source préfectorale avait estimé par la suite que l'heure d'arrivée des CRS, au moins une heure après les premiers secours, "ne colle pas" avec la description "de scènes de pillage qui n'existent pas".